MESSAGE PROFESSIONNELS DE SANTÉ

**« AVC, AGISSEZ ! » du 23 au 29 octobre 2017**

**Une semaine pour informer et prévenir l’hypertension artérielle et l’arythmie cardiaque de vos patients, les deux causes principales de survenue**

**des Accidents Vasculaires Cérébraux**

**Troisième cause de mortalité et première cause de handicap en France, les accidents vasculaires cérébraux entraînent une surmortalité des moins de 65 ans en Nouvelle-Aquitaine. En moyenne 2 personnes sont touchées par un AVC toutes les heures et plus d’1 sur 3 gardera des séquelles invalidantes.**

**Après avoir réalisé une vaste campagne de communication pour faire connaître les signes d’alerte des AVC et le réflexe d’appel au 15, l'Agence régionale de santé (ARS) Nouvelle-Aquitaine et de nombreux acteurs de santé**\* **souhaitent agir en amont en organisant, à nouveau cette année, une semaine de prévention de l’hypertension artérielle et de l’arythmie cardiaque, deux causes principales de survenue des AVC.**

**Les professionnels de santé de la région constituent un maillon essentiel dans la réalisation de cette action de santé publique, notamment auprès de leurs patients à risque.**

**Hypertension et arythmie : 2 causes principales de survenue des AVC**

L’excès de pression artérielle est impliqué dans **80%** **des AVC** et des battements de cœur irréguliers (arythmie) sont responsables d’**1 AVC sur 5**. Par ailleurs, des **artères abîmées** peuvent également être responsables d’un AVC.

* **2 personnes** touchées par heure
* **+ d’1 sur 3** gardera des séquelles invalidantes
* Les maladies cardio-neuro-vasculaires représentent la **1ère cause** de mortalité en Nouvelle-Aquitaine

**Une semaine pour sensibiliser vos patients**

Du 23 octobre au 29 octobre 2017, vos patients vont être **incités à faire vérifier leur tension et leur pouls** car ils peuvent faire de l’hypertension et/ou de l’arythmie **sans le savoir**.

La Nouvelle-Aquitaine et ses partenaires comptent sur votre soutien pour :

* **prendre de manière systématique le pouls** de vos patients et **poursuivre la vérification de leur tension**,
* **informer vos patients sur les risques** d’une hypertension trop élevée ou de battements de cœur irréguliers,
* les informer sur l’importance de **bien respecter son traitement** contre ces deux facteurs de risque, le cas échéant,
* les sensibiliser aux bienfaits d’une bonne hygiène de vie : **alimentation équilibrée** et **pauvre en sel**, **activité physique régulière**.
* **Les principaux facteurs de risque d’un AVC :** hypertension artérielle, arythmie cardiaque, tabagisme, mauvaise alimentation (alcool, café), drogue, excès de cholestérol, obésité, sédentarité, stress, diabète.
* **Quels sont les patients à risque ?**

Tout le monde peut être touché, quel que soit son sexe, avec un risque plus important toutefois lorsque l'on avance en âge : 75 % des AVC touchent les personnes de + de 65 ans, mais la part des personnes plus jeunes augmentent et désormais 25% des AVC touchent les moins de 65 ans et 15% des AVC touchent des personnes de moins de 50 ans (c'est-à-dire des personnes en âge de travailler), 57% des victimes sont des femmes.

**Les personnes à risque :**

* les personnes ayant déjà eu un AVC ou un accident ischémique transitoire (mini-AVC),
* les personnes atteintes d’un trouble cardiaque,
* les personnes diabétiques,
* les personnes souffrant de migraines,
* les personnes atteintes d’apnée du sommeil,
* les personnes ayant un nombre élevé de globules rouges dans le sang,
* les personnes dont un proche parent a été atteint d’un AVC.

**Une vaste campagne de communication pour sauver des vies**

Dans le cadre du Plan national AVC, l'ARS Nouvelle-Aquitaine et ses partenaires\*[[1]](#footnote-1)ont fait des AVC, depuis 2011, une priorité régionale de santé publique.

Des affiches et des dépliants de promotion de ces semaines de prévention seront largement **diffusés dans les 12 départements** : chez les **médecins**, dans les **pharmacies**, dans les **établissements** **de santé**, par les **caisses d'assurance maladies**, les **mutuelles**... En parallèle, les supports de sensibilisation aux signes d’alerte des AVC et au réflexe d’appel au 15 pourront encore cette année être commandés auprès de l’ARS.

Retrouvez toute l’information et l’ensemble des supports à relayer auprès de vos patients en cliquant ici (mettre lien sur page web à créer)

**Les AVC en chiffres**

* **En France**
* 1ère cause de handicap acquis de l’adulte,
* 3ème cause de mortalité,
* 130 000 personnes atteintes chaque année d’un AVC, dont 1/3 garde des séquelles,
* 75 % des personnes qui en sont atteintes ont plus de 65 ans, mais 15 000 hommes ou femmes de moins de 45 ans sont frappés chaque année,
* L’hypertension artérielle est impliquée dans 80% des AVC,
* L’arythmie cardiaque est responsable d’1 AVC sur 5.
* **En Nouvelle-Aquitaine**
* Les AVC touchent 2 personnes par heure en Nouvelle-Aquitaine,
* 25% des AVC touchent des personnes de moins de 65 ans, c’est-à-dire des personnes en âge de travailler,
* 57% des victimes d’AVC sont des femmes,
* Le risque de récidive à 5 ans est de 30 à 43%

1. **\****Les établissements de santé de la région, France AVC, l’Association des Malades et Opérés Cardiaques (AMOC), AVC Tous Concernés, l’Assurance Maladie / la MSA / le Régime Social des Indépendants / la Mutualité Française de la région Nouvelle-Aquitaine, la Carsat Aquitaine, URPS Médecins libéraux Nouvelle-Aquitaine.*  [↑](#footnote-ref-1)